

**Agenda 21 – Phase Etat des lieux**  
**Thème : Qualité de l'environnement**  
**Compte-rendu de l'atelier Déchets**  
**Mardi 5 octobre 2010 – 18h-20h**

---

**Animateurs**

Pascal Clerc	Directeur du CPIE Littoral basque
Delphine Mondon	Animatrice du CPIE Littoral basque

**Intervenants**

Véronique Losiowski	SIED
Patrick Listre	SIED, Bil ta garbi
Dominique Carrère	Bil ta garbi
Fernand Perret	Loreki

---

✿ **Tour de table des intervenants**

**SIED, Véronique Losiowski, Patrick Listre**

---

Le SIED, Syndicat Intercommunal pour l'Élimination des Déchets, créé en 1963, a traité jusqu'en 2002 les déchets de la côte basque sud (Hendaye, Urrugne, Biriadou, Ascain, Saint-Jean-de-Luz, Ciboure, Guéthary). En 2003, il a pris la compétence pour la collecte des déchets. Depuis 2004, le syndicat ne gère plus que la collecte, le traitement étant géré par Bil ta Garbi.

Le SIED organise la collecte des déchets ménagers ; à partir du moment où les déchets sont stockés, c'est Bil ta garbi qui prend le relais.

La population desservie se caractérise par une augmentation annuelle régulière et une forte variation saisonnière.

Le territoire est considéré comme étant semi-urbain avec des zones denses (Ciboure) et d'autres rurales (Biriadou, Ascain, certains quartiers d'Urrugne).

26 % de résidences secondaires dont 51 % en immeubles collectifs.

**Où vont les déchets ?**

- Les **ordures ménagères** sont acheminées vers le centre de stockage de Zaluaga à Saint-Pée-sur-Nivelle.
- Les **emballages** (sacs jaunes) vont vers les centres de tri (Surca à Mouguerre, Valorige à Laluque).
- Les **déchets verts** et encombrants sont amenés directement par les usagers en déchetteries ou collectés au porte à porte (sur appel) et vont vers la plate-forme de compostage de Laburenia ou des unités de recyclage ou de traitement par filière.

**En 2009**, 15 000 tonnes de déchets ont été collectés : 41,75 % ont été valorisés dont 21,21 % recyclés et 20,54 % compostés (déchets verts). Le reste constitue les ordures ménagères, 7 439 tonnes, ce qui représente 365,25 kg par habitant et par an.

**Evolution depuis 1994 :**

La collecte d'ordures ménagères résiduelles a évolué : 9 000 tonnes en 1994, 10 000 tonnes en 2003, 7 439 tonnes en 2009. Depuis 2003, où le SIED commence à collecter les déchets, la quantité de déchets collectés diminue. Les actions de prévention engagées ont eu un impact direct expliquant cette réduction :

- Le tri, la collecte sélective permet de diminuer les déchets en permettant le recyclage. Mais c'est la performance de tri qui augmente, les déchets globaux ne diminuent pas.
- Augmentation du compostage individuel

Les actions de prévention engagées par le SIED et Bil ta garbi ont pour objectif de réduire les déchets à la source :

- **Le compostage individuel** : 25 % des déchets sont des matières organiques. 30% des foyers en habitat individuel a été équipé d'un composteur.
- **L'opération Stop pub** : réduire la quantité de publicité qui envahit nos boîtes aux lettres (*les courriers non adressés représentent 40 kg/foyer/an*).

Toutes ces actions, symbolisées par le logo prévention, menées concomitamment et couplées à la montée en puissance de la collecte sélective, ont permis de maîtriser la production d'ordures ménagères résiduelles malgré l'augmentation de la population.

#### **Performances de collecte :**

- Ordures ménagères résiduelles : ratio à l'habitant élevé (forte fréquentation touristique)
- Emballages, journaux : bons ratios à l'habitant mais amélioration possible (emballages hors verre)
- Bonne dotation en composteurs individuels qui permet de maîtriser la production d'ordures ménagères résiduelles.

#### **Constat :**

- fréquence de collecte des ordures ménagères résiduelles trop élevée avec l'instauration de la collecte sélective.
- des dépôts d'encombrants et de déchets verts trop souvent constatés au niveau des points de regroupement.

#### **Pistes d'optimisation :**

- réduction de la fréquence des ordures ménagères résiduelles
- généralisation de la collecte en porte à porte partout où cela est possible accompagnée d'une conteneurisation individuelle (bacs 2 roues)
- Idem pour la collecte sélective
- développement des actions de prévention dans le cadre du Plan Local de Prévention mis en œuvre par Bil Ta Garbi.

## **Bil ta Garbi, Patrick Listre, Dominique Carrère**

---

Créé en 2002, Bil ta garbi est un syndicat de traitement des déchets (c'est le niveau suivant la collecte), ayant pour objectif de mettre en œuvre une politique commune suivant plusieurs axes :

- réduire les déchets à la source
- doubler la quantité de déchets valorisables (bacs jaunes)
- favoriser la valorisation de la matière organique (compostage)
- prétraiter les déchets avant de les enfouir, pour n'enfouir que des déchets ultimes
- réduire les transports, traiter les déchets au plus près de la source.

Bil ta garbi s'occupe de la création de nouvelles installations, la mise aux normes des existantes.

L'objectif est toujours la valorisation de la matière et des matières organiques.

Un contrat avec le Conseil Général et plus particulièrement l'ADEME permet de mettre en place des actions ; un **programme local de prévention** (réduction des déchets à la source) décline des actions concrètes sur le terrain.

#### **Quelles actions ?**

- Autocollant stop pub, 22% des boites aux lettres équipées
- Composteurs individuels avec campagnes de distribution (11300 composteurs individuels distribués), les composteurs sont une prévention efficace, sans compter les gens qui compostent sans composteurs
- Collectes annuelles de bâches agricoles : en 2010, plus de 1000 « apporteurs »
- Soutien à Alternatiba et le verre réutilisable baso berri, soutenant les évolutions des mentalités et des comportements

Le programme local de prévention comporte un diagnostic de territoire, la mise en place de groupes thématiques, et des actions mises en place dans ces groupes de travail par les citoyens.

### **Valorisation et développement du tri :**

- mise en place d'armoires à déchets toxiques, piles... (déchets toxiques : phytosanitaires, déchets de peinture, aérosols...)
- collecte de déchets d'équipements électroniques (depuis 2 ans sur la déchetterie d'Urrugne). Tonnages relativement importants (1800 tonnes par an). Les déchets électroniques peuvent aussi être ramenés chez les vendeurs.

Exemples d'actions en faveur du tri :

- Réseau de 15 ambassadeurs du tri sur tout le territoire (sensibilisation, animations...)
- Cahier de texte édité pour élèves de CE2 en basque et français (2400 édités)
- Etc...

### **Où va le non valorisable ?**

Le tout-venant de déchetterie va à Hasparren, où il est enfoui, avec récupération des effluents liquides et gazeux. Le fonctionnement est strict (pas de matière organique...).

Les ordures ménagères allaient avant à Bittola, et maintenant à Saint-Pée-sur-Nivelle au centre de stockage de Zaluaga.

Au niveau du syndicat, il y a un déficit de traitement et l'exportation de 55 000 tonnes/an de déchets en Gironde : sur un centre d'une capacité d'enfouissement de 430 000 T par an, à comparer avec les 15 000 tonnes collectées par le SIED et Hendaye... ce qui génère autant de transport supplémentaire.

Le transport des déchets à Zaluaga est une solution provisoire. L'objectif est de séparer toutes les phases des déchets, pour avoir le moins possible de déchets ultimes (ce qu'on ne peut plus trier), avec l'ambition de diminuer toujours les déchets résiduels à enfouir.

**Objectif : améliorer le tri, mais surtout diminuer les déchets.**

En savoir plus : [www.biltagarbi.fr](http://www.biltagarbi.fr) A télécharger sur le site : [guide du compostage](#) et [guide du tri](#).

## **Loreki, Recyclage des déchets verts, Fernand Perret**

---

Loreki est une SCOP (Société Coopérative de Production), basée à Itxassou. L'entreprise a été créée il y a 25 ans, à partir d'un projet autour de la valorisation de la matière organique. Après un inventaire des ressources, études et essais, une production a démarré en support de culture. D'abord une phase de sensibilisation et de contact a permis de recueillir des « déchets », qui peuvent alors devenir une ressource... mais c'est difficile.

En 1993, un nouveau projet naît sur le traitement des déchets verts, avec mise à profit des expériences précédentes, et un travail à grande échelle (pays basque nord). Au début, ce projet a suscité peu d'intérêt, puis s'est finalement développé.

Il y a possibilité de broyer et de composter directement sur les sites.

En 2009, 20 000 tonnes de déchets verts ont été traitées sur le site d'Itxassou. Le composte est valorisé auprès des agriculteurs ou des espaces verts.

Par la suite Loreki s'est intéressé aux déchets fermentescibles de l'industrie agroalimentaire : des installations spécifiques ont été mises en place. Les techniques diffèrent des déchets verts car ces déchets ont des évolutions rapides (déchets de cuisine par exemple), et nécessitent d'être retournés pratiquement tous les jours (tous les mois seulement pour les déchets verts...). Ces installations nécessitent d'éviter les nuisances dues aux odeurs. Exemple de traitement : les déchets de Bonduelle.

En complément de ces démarches, l'entreprise va vers l'amélioration du traitement des déchets verts et la valorisation en bois énergie, avec différents composts (tailles différentes). Actuellement des projets se développent autour du bois énergie.

Actuellement, Loreki compte 22 salariés, 20 sur le site d'Itxassou, et 2 sur un site à Lescar. Beaucoup de matériel est nécessaire au fonctionnement.

L'entreprise propose le traitement des déchets verts sur les sites de loreki et propose également des travaux aux collectivités.

En savoir plus : [www.loreki.fr](http://www.loreki.fr)

## 🌟 Echanges et discussion sur les points soulevés

- Question sur le nettoyage des emballages : faut-il tout laver pour recycler ? Exemple des pots de yaourts : non valorisables, donc on ne peut pas les mettre.
  - D. Carrère : D'une manière générale les emballages doivent être visés mais un lavage/nettoyage n'est pas nécessaire. Pour les plastiques, seuls les flacons et bouteilles sont recyclables (pas les pots de yaourts). Des tests sont mis en place nationalement pour essayer de trier prochainement d'autres fractions plastiques.  
**En ce qui concerne les consignes de tri, toutes les informations sont consultables sur internet.**  
Par contre on soulève le problème de la communication générale pour faire passer les consignes de tri.
- Question des logos sur les plastiques « éco-emballages », qu'est-ce que ça signifie ?
  - Ces logos attestent uniquement que l'industriel qui fournit ces emballages paye une taxe. Ça ne veut pas dire que c'est recyclable...
- 20% de recyclage semble être une satisfaction, mais les taxes sur les ordures ménagères ne sont pas incitatives...
  - V. Losiowski : actuellement, c'est un impôt solidaire. On souhaite développer les taxes incitatives, mais ces taxes sont encore à déterminer. Comment faire payer les gens en fonction de ce qu'ils produisent ?
- Et la solution de peser ?
  - V. Losiowski : peser les déchets est assez compliqué, et ça coûte cher. On peut aussi compter le volume, le nombre de passages... On peut imaginer des forfaits.
- Sur la question de la sensibilisation des usagers « touristes » :
  - C'est difficile... On fait déjà payer les professionnels du tourisme, mais c'est compliqué. C'est l'un des grands enjeux. On parle de redevance incitative... cela existe dans le nord de la France, mais pas dans le Sud.
- Et la zone de Bittola, quels sont les projets ?
  - D. Carrère : Très clairement, il n'y a pas de projet d'incinérateur à Bittola.
  - P. Listre : attention aux rumeurs... il faut s'adresser à la source pour des réponses fiables ! Une réunion spécifique pourra être organisée sur ce projet de Bittola.
  - D. Carrère : *principal enjeu du site de bittola* : collecter les effluents du casier le plus ancien où les déchets sont posés à même le sol. Le site étant un vallon, toutes les eaux de ruissellement pénètrent dans le massif ancien, ce qui engendre la pollution. Donc la question est de savoir comment réhabiliter ce site. Pour l'autre partie plus récente les déchets sont confinés dans un casier étanche (avec une bâche et un complexe drainant sur le fond) ce qui permet de capter puis épurer les jus, et de ne pas générer de pollution. L'étude qui débutera prochainement porte en premier lieu sur le réaménagement du massif ancien.  
*Le 2<sup>ème</sup> enjeu* : pérennisation de l'activité de stockage sur le site avec la même capacité de traitement de 20 000 tonnes annuelles. Il y a volonté de rester sur la même faible capacité de traitement (comparée aux autres centres locaux ou régionaux que sont Saint-Pée sur Nivelle autorisé à 50 000 tonnes/an, Hasparren autorisé à 72 000 tonnes/an ou Lapouyade autorisé à 430 000 tonnes/an). Mais il ne s'agirait plus de déchets bruts (ceux qui génèrent les odeurs) comme cela était le cas jusqu'à présent, ce sont des déchets stabilisés (venant de l'usine de Bayonne et desquels on aura ôté la part organique génératrice d'odeurs) qui seraient enfouis.  
*Rappel sur la définition d'un déchet ultime* : ce qui ne peut plus être valorisé selon les conditions techniques et économiques du moment, c'est une définition évolutive dans le temps. On extrait tout ce qu'on peut extraire (en priorité la fraction organique, dont on tire du méthane, pour ensuite produire de l'électricité).  
*Comment avoir une réflexion rationnelle sur le site* (ce site est à la charge des communes du SIED) : d'abord par une réflexion avec les élus. Des études ont identifié des sites (Bayonne, Charritte de Bas et Urrugne ont été identifiées). On prend en compte le facteur du transport, la mutualisation des équipements de surveillance (réflexion rationnelle sur le coût et l'espace).
- Comment mutualiser le travail des syndicats de collecte et de traitement ?
  - Bil ta garbi et le SIED travaillent déjà ensemble.

- Sur le problème du choix du site, Bittola semble peu accessible...
  - Qu'il y ait ou pas de centre d'enfouissement il n'y aura pas de véhicules supplémentaires. Les camions rentrent dans tous les cas déjà à Bittola.
- P. Listre : une précision importante, on parle des déchets produits par les communes du SIED. On est dans la question de la responsabilité.
- G. Hacala : Bil ta garbi n'a pas l'obligation de traiter le site. Aujourd'hui c'est une proposition de traitement pour améliorer ce problème.
- Et les sources en dessous ?
  - Les études sont indispensables afin de caractériser le fonctionnement hydrogéologique du site et pouvoir identifier et capter ces sources qui traversent les déchets et génèrent de la pollution.
- Sur le coût, on parle de sommes énormes pour le projet (800 000 euros) ; ne pourrait-on pas faire un nouveau casier et transférer la décharge ?
  - C'est plus complexe que cela. ... Rien que les travaux de réhabilitation de l'ancien massif de déchets coûteraient 1,5 Million d'euros.
- C. d'Elbée : il faut faire le lien avec la qualité des eaux. Il y a une pollution évidente à Bittola. Des actions sont nécessaires, notamment étanchéifier l'ancien massif de déchets. Concernant Bittola, des réunions d'information sont bien sûr prévues, ainsi qu'un comité de suivi. Les élus ont autorisé en juillet dernier Bil ta garbi à mener cette étude. C'est trop tôt pour une restitution.
- On parle de déchets ultimes... mais l'incinération a été soutenue aussi à une époque, avec les désagréments qu'on connaît. Pourquoi choisir les déchets ultimes ? Quelle est la pérennité de la filière ?
  - Dans tous les cas il y a des refus même dans l'incinération, et besoin d'un centre d'enfouissement. Aujourd'hui on enfouit 100 % des ordures ménagères résiduelles. A l'horizon 2014 avec les futures installations il n'y aura plus que 50 % de refus à enfouir, et ce qu'on souhaite c'est diminuer à 25 % dans le futur, et le mettre dans un centre très contrôlé. C'est un problème pour lequel on n'a pas d'autres réponses aujourd'hui...
- Pourquoi n'y a-t-il pas plus de points de collecte (Béhobie) ? Et le problème de la propreté des sites.
  - V. Losiowski : la collecte est mixte, entre points de regroupement (containers) et porte-à-porte. Le problème des containers : il s'agit soit d'un problème de place (réaction des riverains), soit les personnes qui peuvent déposer leurs sacs devant chez eux préfèrent aller aux bacs. Le fait de mettre des containers individuels à chacun peut responsabiliser les gens, et permettre de mettre en place des mesures incitatives.
  - P. Listre : Ne pas généraliser, il vaut mieux communiquer au cas par cas.
- On parle d'un centre de classe 3 au quartier Croix des bouquets, de quoi s'agit-il ?
  - D. Carrère : Il s'agit de la question du stockage des terres et gravats. Les déchets de classe 3 sont des déchets naturellement inertes (terre, gravats, tuiles...). On voit régulièrement fleurir des « remblais privés », des tas de gravats stockés sans contrôle, posant des problèmes de gestion des eaux et de déstabilisation des voiries. Nous engageons une réflexion pour entreposer les déchets de construction, et les réutiliser pour d'autres projets (remblais de tranchées par exemple), évitant d'utiliser des matériaux naturels.
- Et le projet de décharge à Ibardin ?
  - G. Hacala : il s'agit d'un projet à Vera, soutenu par des subventions du gouvernement de Navarre pour le traitement des déchets.

- Le recyclage permet la valorisation de nouvelles ressources, puis leur revente : comment valoriser ces retours financiers positifs ?
  - D. Carrère : il existe des soutiens versés par les repreneurs des matières et par éco-emballages. Ainsi, trier et valoriser une tonne d'emballages (déduction faite de ces soutiens) revient trois fois moins cher que traiter des ordures ménagères non triées. Il faut donc chercher à maximiser les tonnages issus de la collecte sélective et ainsi diminuer les ordures ménagères résiduelles.  
Il est cependant nécessaire de responsabiliser la population : le traitement coûtera plus cher pour le faire correctement.
- Peut-on imaginer des logos de valorisation sur les produits par rapport aux déchets générés ?
  - D. Carrère : aujourd'hui, on milite plutôt pour une taxe variable en fonction des possibilités de recyclage.
- Le consommateur ne peut-il pas déjà faire ces choix-là ?
- Y a-t-il des relations entre Bil ta garbi et les industriels de la production courante ?
  - D. Carrère : Non, il n'y a aucun levier, les échelles sont nationales.
- Mais il existe différents sites d'achats, pas que les grandes surfaces...
- Et pourquoi pas laisser les déchets là où on les achète...

## Contacts Agenda 21 :

---

**Mairie d'Urrugne** : Claire d'Elbée : [clairedelbee@mairie-urrugne.fr](mailto:clairedelbee@mairie-urrugne.fr)

**CPIE Littoral Basque :**

CENTRE PERMANENT D'INITIATIVES POUR L'ENVIRONNEMENT

INGURUMEN ALDEKO EKIMEN ZENTRO IRAUNKORRA

[www.cpie-littoral-basque.eu](http://www.cpie-littoral-basque.eu) – [cpie.littoral.basque@hendaye.com](mailto:cpie.littoral.basque@hendaye.com)

Amis d'Abbadia / Abbadiako Adixkideak - "Larretxea"

64700 Hendaye /Hendaia

Tél. 05.59.20.37.20 - Fax : 05.59.20.54.20



LITTORAL BASQUE  
EUSKAL ITSASBAZTERRA